



*Conseil Consultatif Lyonnais Covid

Lyon, le 29 mai 2021

Avis du Conseil Consultatif Lyonnais COVID Séance du 29 mai 2021

Préambule

Le Conseil Consultatif Lyonnais Covid s'est réuni ce samedi 29 mai 2021 de 9h à 12h30, à l'espace Jean Couty (Lyon 9ème). Cette réunion est la cinquième et avant dernière réunion du Conseil.

Etaient présent.es 10 habitant.es et 5 représentant.es d'acteurs locaux.

Le Conseil Consultatif Lyonnais Covid a été saisi de deux sujets sur cet atelier : l'augmentation des situations de précarité et les questions de solidarités.

Le document présent constitue l'avis du Conseil Consultatif Covid, résultat de cette réunion.

Les objectifs de la réunion

Une première séquence de travail a permis d'explorer la thématique à un horizon de court terme, à travers les aides et accompagnements dont peuvent disposer les publics **en situation de pauvreté et de précarité** (aides alimentaires, psychologiques, financières) et pour lesquels se pose la question du recours aux droits. Un second temps a permis de prendre du recul en s'interrogeant **sur la place des publics en situation de vulnérabilité dans la société** et les solidarités à accentuer, fédérer ou à inventer.

Avis sur la première séquence : Aides et accompagnements des publics vulnérables

Les questions suivantes ont été proposées aux membres du Conseil : Comment permettre d'aider les personnes qui se retrouvent/basculent dans des conditions de vies critiques ? Comment faciliter la connaissance/ l'accès aux dispositifs d'aide pour activer leurs droits ?

Le Conseil a pu échanger en petits groupes pour définir des propositions autour de trois thématiques imposées : hygiène & alimentation, santé & santé mentale, emploi & ressources financières.

Les propositions suivantes ont été émises :

* Dans la thématique « **Hygiène et alimentation** », une proposition consiste à **développer un allers-overs**. Elle s'adresse à tous les publics (notamment étudiants en isolement et situation de précarité, personnes âgées isolées, en situation de handicap, personnes sans revenus et en difficultés financières) afin d'organiser et structurer les aides existantes.

- Partenaires potentiels : les associations (à travers le bénévolat, les services civiques), les restaurateurs.
- Leviers : subventions de la Métropole et/ou de la Ville de Lyon. Sensibiliser davantage et multiplier les canaux de communication.
- Freins : manque de conseillers et conseillères sociales.
- Pour évaluer le dispositif : il faut donner la parole aux acteurs locaux concernés, avec l'aide de la Métropole et de la Ville, mettre en place des questionnaires et enquêtes de terrain.

* Dans la thématique « **Emploi et ressources financières** », une proposition consiste à **créer un numéro d'appel unique pour aboutir à la constitution d'un dossier unique**. Elle s'adresse aux personnes sans perspectives d'emploi afin d'accéder aux aides existantes.

- Acteurs partenaires potentiels : CCI (Chambre de commerces et d'industries), Mairie (partenaire privilégié), CCAS, CPAM, organismes publicitaires (diffusion du numéro d'appel)
- Leviers : courrier récapitulatif de la mairie sur les aides existantes (ex : les numéros d'aide).
- Freins : la multiplicité des organismes (URSAFF, CAF, Pôle Emploi, Maison de l'emploi...). Trop d'organismes à contacter, donc des lourdeurs administratives.

Les deux propositions suivantes sont dans des thématiques différentes mais les groupes ont choisis d'aller sur des sujets prioritaires pour eux, donnant lieu à des propositions convergentes.

*Dans la thématique « **Hygiène et alimentation** », une proposition consiste à **faciliter et accélérer la vaccination**. Elle s'adresse au public « privé » de moyens informatiques et/ou vivant dans la rue, afin de réduire le risque lié au Covid.

- Partenaires potentiels : toutes les structures sociales des quartiers (MJC, associations...) et les associations en lien avec les publics vulnérables (Emmaüs, Notre-Dame-des-Sans-Abris...)
- Freins et leviers : obtenir l'aide logistique (pour la mise en place de tentes de vaccination locales dans les quartiers, de frigidaires et afin d'avoir des vaccins Janssen sans besoin de rappel) et les ressources humaines (professionnels de santé).
- Pour évaluer le dispositif, il faut s'appuyer sur le taux de vaccination des populations.

*Dans la thématique « **Santé et santé mentale** », une proposition consiste à **diffuser une information complète et pertinente pour la vaccination covid**. Elle s'adresse aux publics fragiles et précaires, afin d'améliorer l'adhésion et l'engagement dans cette vaccination.

- Partenaires potentiels : engagement des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, pompiers, vétérinaires), prise de parole des acteurs de proximité (mairie, CCAS, assistants de vie sociale, travailleurs sociaux).
- Leviers : intervention dans les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées...) pour échanger avec jeunes et enfants et partager la connaissance de chacun pour s'y adapter.

- Pour évaluer le dispositif, il faut prendre en compte la remontée des professionnels auprès des élus (dialogue à créer entre les deux), s'appuyer sur le taux de vaccination local, mettre en évidence des actions locales engagées auprès des citoyens.

Avis sur la deuxième séquence : Pour un vivre ensemble et des solidarités effectives

Dans un contexte où les personnes en situation de pauvreté et de précarité sont et seront de plus en plus nombreuses, quels défis nous sont posés pour faire société ? Comment maintenir dans le temps les solidarités de proximité apparues / révélées par la crise et les fédérer ? Quelles « modalités », quelles formes de solidarités sont à développer, accentuer ou inventer ?

Le Conseil a travaillé en plénière pour échanger leurs ressentis et formuler des propositions qui fonctionnent en écosystème à travers une carte heuristique à retrouver à la fin de cet avis.

Il ressort des échanges trois axes principaux de réflexion pour faire société ensemble : le besoin de s'organiser pour une société de l'entraide, l'impératif de faire avec/ensemble, en associant les différents publics, et la nécessité d'un accès à la bonne information.

Retranscription de la carte mentale :

***S'organiser pour une société de l'entraide.**

- Education à la citoyenneté dans les écoles et dans tous les lieux de vie sociale :
 - o Comprendre pourquoi les personnes sont ou se retrouvent en situation de pauvreté.
 - o « Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique s'occupera de toi ».
 - o Chacun doit se former et participer à la solidarité.
- Vaccination : constat d'une véritable entraide mise en œuvre entre les professionnels de santé.
- Multiplier les missions type services civiques pour venir en aide aux publics précaires / réciprocity de l'engagement (rémunération des engagés / aides aux personnes en difficultés).
- Une entraide à tous les niveaux : du niveau local au niveau national :
 - o L'impôt est un levier au niveau national, comme les orientations de la politique économique par exemple.
- Coordonner et organiser les organismes et institutions pour un travail plus effectif.
 - o Ex : créer un guichet unique pour s'informer sur les aides, sur l'accompagnement.

***Faire avec, faire ensemble : avec tous les publics.**

- Comment créer des espaces, des temps propices à donner la parole aux publics précaires ? Il faut créer un cadre pour la confiance, dans un lien de proximité, du quotidien.
- Lien de voisinage : Lien avec les enfants / aide pour les familles isolées ou en difficulté :
 - o « Il faut tout un village pour éduquer un enfant »
- Renforcer les mouvements associatifs qui sont déjà en lien avec les personnes précaires.
- S'appuyer sur les instances existantes : dynamiser les collèges habitants des conseils citoyens.
- Développer le bénévolat et parvenir à conserver une dynamique sur le long terme.

- Réinventer le vivre-ensemble, la ville en commun.
 - Intergénérationnel : ouvrir le dialogue avec des événements conviviaux (balades, temps de jeux, etc.) / créer des groupes d'amis intergénérationnels pour favoriser l'entraide.
- Aider les associations encore contraintes par le covid à reprendre leurs activités (pour les personnes vaccinées par exemple).
- Importance de la santé mentale :
 - Accès à la prise en charge psy (aides financières et réduction des délais).
 - Augmenter le nombre d'assistants de vie sociale (non consensus).
 - Multiplication des centres d'écoute.
- Lutte contre les violences faites aux femmes :
 - Multiplication des centres d'écoute.
 - Sensibilisation.
- Lutter contre le décrochage scolaire

***Accès la bonne information.**

- Formation des professionnels de santé pour un discours commun : utiliser les « bons mots ».
- Développer l'information sur les aides.
- Porte à porte / répondre à l'isolement.
- Pour accéder à la bonne information, accès pour tous à internet, aux outils numériques.
- Développer des répertoires pour les accès à la solidarité sur Lyon : guide.

La carte heuristique suivante a été réalisée en direct lors de l'atelier.

Elle reprend les échanges du Conseil lors de ce temps en plénière.

Séquence 2 : Pour un vivre ensemble et des solidarités effectives

